

VALLOIRE-GALIBIER

LA PREMIÈRE TÉLÉCABINE

En décembre, Valloire ouvrira au public sa première télécabine implantée sur les flancs du massif de la Setaz. Pour la station-village du Galibier qui termine à peine l'unification de son domaine skiable, il s'agit d'investir pour rester compétitif. Une politique qui ne pourra être poursuivie et amplifiée qu'au prix d'une meilleure rentabilisation des lits existants.

Par Jean-Loup Tétard



Ancien directeur du stade de neige de Lans-en-Vercors, Daniel Pommeret est directeur de la régie touristique de Valloire depuis 1983. La régie touristique est, souligne-t-il "un outil de travail pour la commune" et doit rester "au service de la population". Ce qui n'empêche pas, toujours selon lui, que le coût et la sophistication des remontées mécaniques obligent aujourd'hui leurs responsables à raisonner en "véritables industriels". Photo Jean-Loup Tétard.

tionnaire au nom de la commune des remontées mécaniques, s'est déroulé dans des conditions "tout-à-fait correctes tant du point de vue éthiques que financières".

Monter les débutants

Pourquoi un tel investissement ? Essentiellement à cause de la localisation élevée du domaine débutant : "un atout en cas de faible enneigement mais plutôt un handicap autrement !" explique Daniel Pommeret. "Le problème est qu'il y a peu de terrain près du village pour faire des remontées destinées aux débutants. Il y aurait bien des possibilités mais nous rencontrons des difficultés de maîtrise foncière".

Il s'agit donc d'installer un engin lourd qui, d'une part aurait vocation d'ascenseur pour les skieurs

débutants ou moyens et d'autre part amènerait à pied d'œuvre les skieurs directement intéressés par les pistes situées sous l'appareil. Cette télécabine équipée de cabines six places aurait un débit horaire de deux mille deux cents skieurs et remplacerait le télésiège de la "Setaz un" qui fonctionne actuellement à soixante-trois pour cent de son débit théorique (huit cent soixante skieurs/heure). D'où un inévitable phénomène de queue en période d'affluence.

Monter plus rapidement les débutants est une bonne chose. Encore faut-il ne pas transporter les files d'attente aux tronçons supérieurs. On ne ferait qu'élever le problème, d'autant que certains téléskis y sont déjà proches de la saturation. Le P.P.D.T. (plan pluriannuel de développement touristique) de Valloire qui sera appliqué entre 1984 et 1991

devrait, en principe, veiller à ce que ne se produise pas un tel déséquilibre.

L'unification du domaine

"Sur le Crey du Quart, nous avons l'objectif d'un débrayable mais nous avons choisi de construire d'abord la télécabine de la Setaz, là où les appareils sont déjà amortis et commencent à être vétustes", précise Daniel Pommeret.

Le Crey du Quart et la Setaz, deux massifs voisins et longtemps concurrents se partagent la quasi-totalité du domaine skiable de Valloire. C'est sur la Setaz qu'en 1947 est implanté le premier télébenne de la station par Gabriel Juillard. Des commerçants y installent ensuite quelques appareils qu'ils cesseront d'exploiter quand, en 1959, la Setaz est rachetée par MM. Chamoux et Cathiard qui fondent ce qui deviendra la société des téléphériques de Valloire. Ce n'est qu'en 1971 que la mairie décide d'équiper le massif voisin du Crey du Quart, doublant ainsi le domaine skiable de la station et déclenchant du même coup une période de concurrence plus ou moins sauvage entre le massif privé de Cathiard et celui de la commune géré par une régie municipale. En 1974, la liaison avec la station voisine de Valmeinier qui possède l'autre versant du Crey du Quart permet à la régie municipale d'afficher un domaine plus important. Privé et commune s'entendent en 1978 pour instaurer un forfait uni-

• LE MASSIF DES MONOSKIEURS

Il existe à Valloire un petit massif non relié au domaine du Crey du Quart et de Setaz, peu utilisé et équipé d'un télésiège monoplace assez ancien. Le Crey Rond, c'est son nom, accueille cette année, en plus de sa petite clientèle de fidèles (essentiellement composée de gens de l'UCPA), les monoskieurs. *"L'année dernière, nous avons dû interdire au monoski nos téléskis de la Setaz et du Crey du Quart. Sur le Crey Rond, nous avons la chance d'avoir un télésiège monoplace... On a donc proposé aux monoskieurs de venir s'y éclater... On ne dame pas toutes les pistes de façon à ce qu'ils puissent y trouver une neige bien adaptée!"*

que donnant accès à toutes les remontées de la station. En 1982, la liaison Setaz-Crey du Quart est réalisée et la commune de Valloire rachète le massif de Cathiard. *"Nous avons surtout payé le fond de commerce, explique Daniel Pommeret, plus que les appareils. Le propriétaire n'ayant pas investi depuis longtemps, ceux-ci étaient plutôt vétustes".* Une affaire correcte cependant puisque *"la première année après l'avoir acheté nous avons à peu près équilibré notre budget."*

Aujourd'hui, mis à part quelques privés qui persistent à exploiter individuellement un ou deux appareils, le domaine de Valloire est unifié et placé sous la houlette d'une régie touristique autonome qui gère pour la commune l'ensemble des remontées mécaniques.

Mieux rentabiliser les lits existants

"La régie touristique essaye par le biais de sa promotion et de la promotion globale faite au niveau de la station de rentabiliser au maximum ses installations. Le but de la manœuvre n'étant pas tant de faire des bénéfices au niveau de la régie que d'investir de façon à être compétitif par rapport aux autres stations qui se sont développées très vite. J'ai l'impression que Valloire s'est endormie pendant quelques années. En ayant fait des investissements ! Mais sans commune mesure par rapport à ses voisins". Après la bataille de l'unification, celle du développement ! Voilà la télécabine de la Setaz replacée dans un contexte plus large.

"Si on veut continuer les investissements, poursuit Daniel Pommeret, il faut sans lits supplémentaires mieux rentabiliser les lits existants. Actuellement nous faisons un chiffre d'affaires de quinze millions de francs. Si l'on considère que la station compte 11000 lits, cela nous fait 12 ou 13 francs par lit ! Le développement des remontées mécaniques à Valloire passe par un meilleur remplissage".

La faible rentabilité des hébergements, c'est le problème numéro un à Valloire. Trop de résidents secondaires, particulièrement nombreux à être propriétaires dans la station ne louent jamais, ce qui diminue la capacité d'hébergement réel de plusieurs milliers de lits. Si l'on ajoute à ce phénomène le fait que la clientèle,

• REMPLACER LES PAYSANS

Il va falloir que l'on devienne des paysans pour remplacer ce que les agriculteurs ne font plus ! J'envisage même pour l'année prochaine d'acheter carrément du matériel agricole". La petite dizaine d'agriculteurs qui persiste à s'accrocher à la terre ne suffit plus à entretenir par son travail estival, les pistes de la station. Daniel Pommeret le déplore d'autant plus qu'il est partisan de gros efforts d'entretien au niveau des pistes. Il n'exclut pas pour l'avenir la possibilité d'utilisation commune de certains matériels utiles aux agriculteurs comme aux remontées. *"L'avenir pour les quelques agriculteurs qui restent, c'est l'entente avec la régie".*

fidèle à sa station depuis de nombreuses années, a vieilli et consomme moins de ski, donc moins de remontées mécaniques, on comprend mieux les limites auxquelles, un jour prochain, risque de se heurter une politique d'investissement.

Pour Daniel Pommeret, ce serait d'autant plus dommage que Valloire a d'énormes atouts dans sa manche. *"Dans une station-village comme la nôtre, nous héritons d'une clientèle qui s'est lassée des stations nouvelles générations et des buildings. Elle veut conserver la même qualité de ski, tout en profitant de la qualité village. Nous avons donc une carte importante à jouer. Il s'agit de ne pas construire n'importe quoi pour ne pas défigurer le village mais aussi de développer notre domaine skiable afin de rivaliser avec les meilleurs. Je pense que l'on a beaucoup de chances car nous avons un domaine très extensible (2). La seule chose est de se donner les moyens de le faire tout en conservant intact le village".*

(1) Caractéristiques de la future télécabine de la Setaz : longueur horizontale de la ligne 1390 mètres ; dénivelé 530 mètres ; débit 2200 personnes/heure ; type de cabine 6 places.

(2) Sur le territoire de la commune mais aussi grâce aux possibilités de liaisons : par le fond de Valmeinier et le Mont Thabor, on pourrait un jour réunir les stations de Val Fréjus, Bardonnèche, Valmeinier et Valloire. Mais on n'en est pas encore là !